



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Fiche Espace

SALLES DE CLASSE MATERNELLE

La salle de classe, l'un des lieux privilégiés d'apprentissage, est suffisamment spacieuse et flexible dans son aménagement pour s'adapter à la multiplicité des pratiques pédagogiques développées par les enseignants.



MATERNELLE
ÉLÉMENTAIRE
COLLÈGE

LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE
LYCÉE PROFESSIONNEL



« *Le mobilier actuel ne convient plus, il faut un réaménagement complet de la salle de classe pour qu'elle s'adapte aux évolutions pédagogiques. Le mobilier flexible est indispensable, y compris en maternelle.* »*

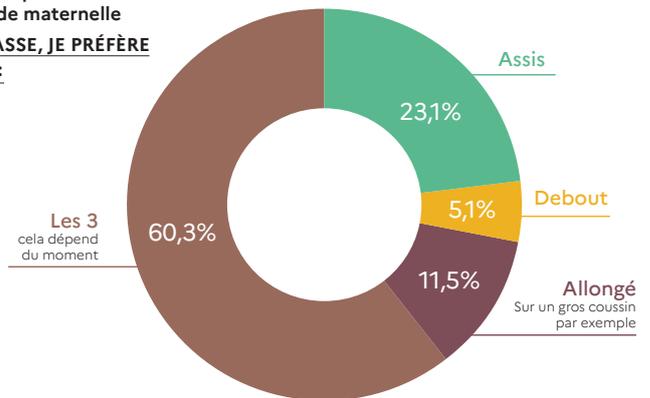
La **variété des situations pédagogiques** entretient la curiosité des élèves, développe leur autonomie, augmente leur concentration et diminue leur fatigue. Cette **approche du processus d'apprentissage** permet aux élèves de construire des compétences, des savoirs et de se développer en tant qu'individu par des pratiques diverses. Elle permet aussi à l'enseignant de choisir la façon dont il transmet le contenu de son enseignement.

Différentes modalités d'apprentissage peuvent être développées selon les temps et les activités : présence d'un ou plusieurs enseignants ou d'intervenants dans des classes à thème, enseignement collectif avec l'ensemble du groupe classe, travail collaboratif en petits groupes plus ou moins autonomes, travail individuel au rythme de l'élève. Au cours de la journée, la structure du groupe d'élèves est amenée à évoluer au gré des différentes séquences conçues par l'enseignant, investissant soit une unique classe, soit plusieurs espaces dans l'école affectés aux différentes activités.

La salle de classe est pensée au regard de cette multiplicité de pratiques pédagogiques et présente une configuration adaptable.

L'aménagement de la salle de classe doit aussi apporter des repères spatiaux à l'élève, en l'amenant à travailler son autonomie. Ainsi, les élèves peuvent être invités à participer à certaines tâches d'entretien et au rangement de la salle de classe.

Question posée aux élèves de maternelle
EN CLASSE, JE PRÉFÈRE ÊTRE * :



Cas spécifiques :

- **La classe unique** : dans certains territoires, l'école est composée d'une classe unique, regroupant des élèves d'âges différents au sein d'un même groupe-classe, sous la responsabilité d'un enseignant. Selon les choix pédagogiques de l'enseignant, l'espace est partagé et organisé par niveau scolaire ou bien par pôles.
- **La salle de classe dédoublée** : dans le cas des classes dédoublées (grande section en réseau d'éducation prioritaire), deux cas de figure sont observables : des classes à effectif restreint encadrées chacune par un enseignant, ou un groupe-classe complet encadré par deux enseignants, présents simultanément dans la salle de classe.

* Source : Concertation publique 2021 «Bâtir l'école ensemble» Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

1. USAGES

USAGES ESSENTIELS

- **Apprentissage collectif** : l'ensemble du groupe d'élèves est autour de l'enseignant (conte, rituel, temps de regroupement, transmission de consignes).
- **Apprentissage coopératif, par petits groupes** : l'activité par petits groupes (2 à 5 élèves). Cette disposition pédagogique met les élèves en situation de travail collectif sur des temps et activités spécifiques définis par l'enseignant. La libre circulation des élèves entre les groupes peut être autorisée par les enseignants.
- **Apprentissage individuel** : sur des temps et activités spécifiques identifiés par l'enseignant, mobilisant un matériel pédagogique diversifié. L'enseignant peut privilégier la libre circulation de l'élève, au gré de son rythme de travail.
- **Travail de l'enseignant** : lieu principal de travail de l'enseignant, il y met en place ses pratiques pédagogiques en lien avec l'ATSEM. En dehors du temps scolaire, il peut préparer ses séances, corriger les travaux des élèves ou recevoir des parents dans ce lieu. La salle de classe est aussi le lieu de stockage de son matériel pédagogique. Si le groupe classe est conduit simultanément par deux enseignants, les besoins de rangement sont accrus. D'autres adultes peuvent utiliser ces espaces de travail (ATSEM, AESH...)
- **Jeu** : les élèves ont accès à des jeux de façon libre et autonome ou sur des temps spécifiques définis par l'enseignant.
- **Temps calme** : les élèves peuvent se reposer, se détendre, s'isoler du groupe, consulter des albums, de façon autonome ou sur des temps spécifiques définis par l'enseignant.

UNE SALLE DE CLASSE INCLUSIVE cela profite à tout le monde

Pour plus de lisibilité, cette salle peut être divisée en **sous-espaces visuellement identifiés**.

Si elle donne sur un **espace extérieur**, les élèves qui en ont besoin peuvent sortir pour libérer les tensions (sous la supervision d'un adulte) puis se concentrer à nouveau. Un coin de repli permettra à l'élève de s'isoler temporairement du groupe.

Enfin, il est important de limiter la **sur-stimulation sensorielle** et notamment visuelle. Les élèves sensibles pourront disposer d'un bureau individuel en accès libre isolé (face à un mur vierge, par exemple).

L'installation de **boucles à induction magnétique** est utile pour les élèves ou enseignants porteurs d'appareil auditif.



AUTRES USAGES POSSIBLES

- **Accueil d'intervenants extérieurs** : de façon régulière, des intervenants extérieurs peuvent être amenés à mobiliser la salle de classe pour un enseignement spécifique (musique, langues, arts plastiques). Il est également fréquent que des animations ponctuelles soient organisées : petite conférence, débat, éducation à l'hygiène, prévention santé et sécurité. Il est important que l'aménagement soit adaptable à ces activités.
- **Accueil périscolaire** : peuvent s'y dérouler des activités éducatives ludiques et de détente sur des temps spécifiques, encadrées par des animateurs périscolaires.
- **Repos et sieste** : les élèves se reposent, profitent d'un temps calme.
- **Travail d'adultes en soutien de l'enseignant et des élèves (AESH, membres du RASED par exemple)** : la salle de classe est aussi l'espace de travail d'autres professionnels chargés d'accompagner des élèves et de les soutenir dans leurs apprentissages.



POUR UNE ÉCOLE PLUS SÛRE

Faciliter le verrouillage des portes avec des boutons moletés et le blocage des accès grâce au mobilier pour se barricader dans cet espace en cas d'intrusion malveillante.

Permettre l'occultation des vitrages donnant sur les circulations.

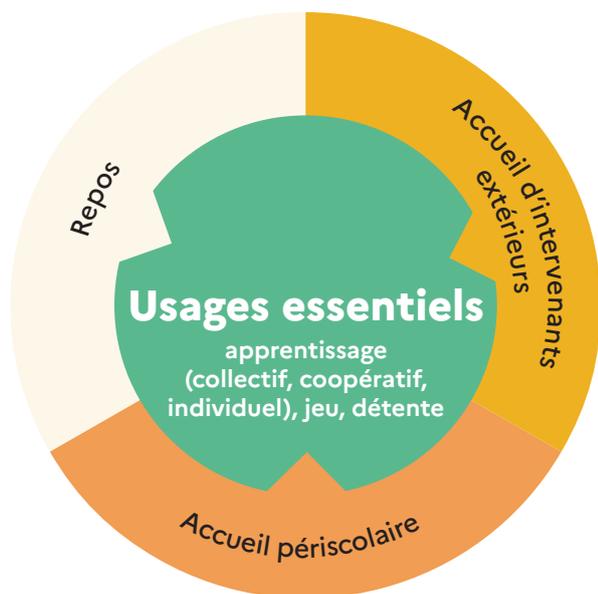
Si les zones de mise à l'abri PPMS risques majeurs incluent les salles de classe, prévoir un rangement accessible pour les mallettes PPMS.

Maintenir les accès dégagés.

Privilégier le stockage des matériels peu utilisés dans des locaux adaptés.

POINTS DE VIGILANCE

- L'accueil des enfants en **situation de handicap** implique la présence d'adultes accompagnants (AESH) dont il faut tenir compte dans la conception et l'**équipement** des espaces.
- L'agencement du mobilier nécessite de prévoir des **zones de circulation larges**. Veiller à ce que les dégagements communicants vers les portes de sortie et issues de secours, soient libres de tout obstacle et disposent d'une largeur minimale de 90 cm.
- Veiller à ne pas **encombrer la salle** de classe par trop de mobilier.
- Il est nécessaire d'apporter une attention toute particulière au mobilier choisi, avec des tables sur roulettes et des chaises sur patins, pour des déplacements plus faciles et plus silencieux.
- Les placards et **meubles de rangement** intégrés sont indispensables, a fortiori lorsque la salle de classe est partagée avec d'autres usagers sur les temps périscolaires, pour que chacun puisse ranger son propre matériel et faciliter la cohabitation (privilégier les meubles bas n'occultant pas une zone de la classe). Veiller à ce que les aménagements choisis soient compatibles avec les contraintes techniques, architecturales et réglementaires.



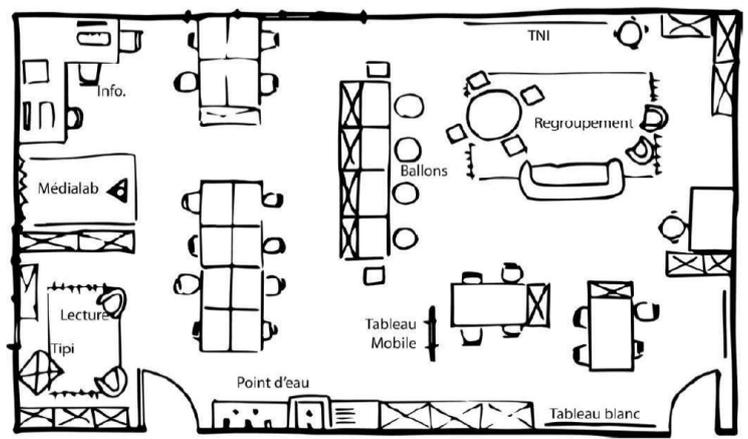
« Les accompagnants (AESH, intervenants SESSAD et ATSEM) ont besoin de place eux-aussi ! Beaucoup d'élèves bénéficient de cette aide humaine, il est vraiment nécessaire d'en tenir compte et de penser la superficie et le mobilier de la salle de classe en conséquence.»*

*Source : Verbatim issu de la concertation publique 2021 "Bâtir l'école ensemble" Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

VOCATION	MOBILIER	ÉQUIPEMENT
USAGES ESSENTIELS		
Apprentissage collectif Se concentrer, écouter, dialoguer dans un collectif large	Tables individuelles à hauteur d'élève, chaises sur patins, assises variées	Tableau (TNI éventuellement) visible par tous les élèves, à hauteur d'enseignant et d'élève, ordinateur, vidéo projecteur
Apprentissage coopératif Échanger, construire, dialoguer, manipuler avec d'autres dans un collectif réduit	Tables à roulettes, chaises sur patins, tableaux mobiles/sur différents murs, chevalets, rangement à hauteur d'élève	Point d'eau et affichage à hauteur d'élève
Apprentissage individuel Se concentrer, manipuler pour un apprentissage en autonomie	Tables individuelles, chaises sur patins, assises variées, séparations visuelles mobiles, rangement à hauteur d'élève.	Point d'eau et affichage à hauteur d'élève
Travail des adultes (enseignants, ATSEM, AESH...) Préparer, classer, corriger, ranger, stocker	Bureau, tabourets à roulettes, table et chaise à taille adulte, supports mobiles, rangements verrouillables (dans un local attenant avec accès direct par exemple)	Point d'eau à hauteur d'adulte
Jeu Jouer, se détendre, manipuler, interagir	Tapis, table ou espace dégagé au sol pour jouer, chaise (si table), rangements ouverts à hauteur d'élève	
AUTRES USAGES POSSIBLES		
Coin calme Se reposer, se détendre, s'isoler du groupe	Assises permettant des postures de détente (tapis, coussins), rangements à hauteur d'élève, tipi, petite cabane pour s'isoler	Modulation de l'éclairage si possible
Accueil périscolaire	Rangements adaptés distincts	

UNE SALLE, DES CONFIGURATIONS

L'ORGANISATION MULTIPOLAIRE



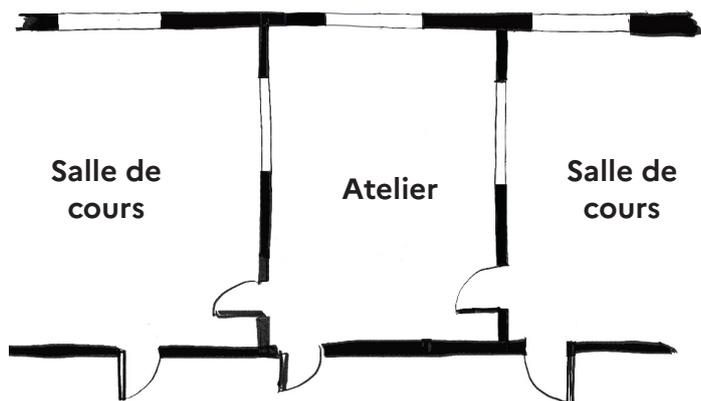
• Dans quel cas ?

- Salle de classe non-dédoublée
- Co-intervention séparée
- Co-intervention souple
- Classe multi-niveaux

La salle est agencée en plusieurs pôles où le mobilier est parfaitement adapté à chaque mode de travail (collectif, collaboratif, individuel). La surface disponible et son aménagement permettent de ne pas déplacer le mobilier à chaque changement d'activité.

La salle de classe augmentée (les différents espaces d'apprentissage sont pérennes, le mobilier est peu déplacé) nécessite une surface importante. Elle peut être créée dans deux salles de classes contiguës avec une porte communicante ouverte ou en utilisant le couloir (en respectant les règles de sécurité incendie et une possibilité de surveillance), et occupée par les élèves des deux classes avec les deux enseignants.

L'ATELIER



• Dans quel cas ?

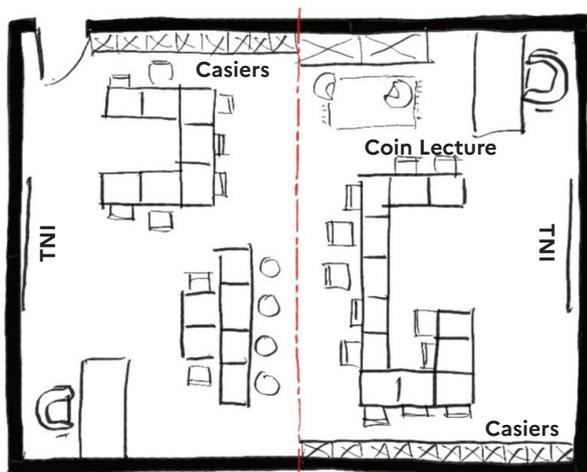
- Salle de classe non-dédoublée
- Dédoublement
- Classe multi-niveaux
- Co-intervention

Dans une salle de classe aménagée en pôles différenciés, il est possible de distinguer un espace dévolu à un petit groupe d'élèves (4 élèves environ) : **l'atelier**. Celui-ci peut être **intégré à la salle de classe** ou **dissocié mais contigu** à celle-ci. Dans ce cas, il peut être mutualisé, avec une répartition des temps d'usage entre deux classes contiguës. L'atelier peut aussi être mobilisé pour des temps de repos et pour les **activités périscolaires** lorsqu'il est distinct de la salle de classe. Comme la salle de classe, l'atelier gagne à être équipé de **points d'eau** à hauteur d'élèves, de surfaces d'**affichage** et de **rangements**.

Une paroi vitrée permet de maintenir un contact visuel avec les élèves présents dans l'atelier.

LES CLASSES DÉDOUBLÉES EN CO-INTERVENTION

Dans le cadre du dédoublement des classes de grande section, lorsque deux enseignants travaillent dans la même salle de classe, ensemble (co-intervention souple) ou indépendamment (co-intervention séparée), plusieurs aménagements sont possibles. Ces derniers s'adaptent aux caractéristiques de la salle de classe (volumétrie notamment) et peuvent également convenir pour des groupes multi-niveaux et non-dédoubleés avec un seul enseignant.



OPTION N°1 DEUX ESPACES CLASSE DOS-À-DOS

- Dans quel cas ?
- Co-intervention séparée
- Co-intervention souple

La division de l'espace en largeur peut permettre de créer deux espaces, pour chacun des groupes classe dédoubleés.

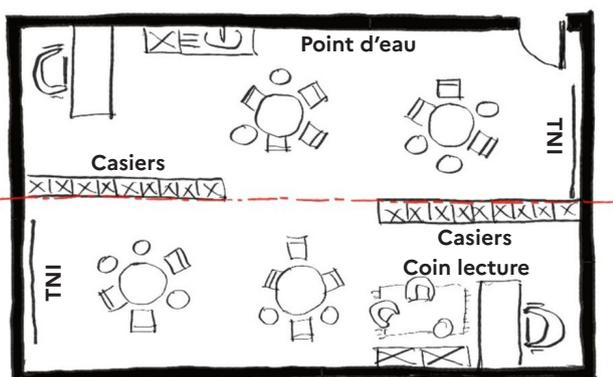
L'aménagement en détail

Le partage entre les deux enseignants de leur bureau, ou son remplacement par une tablette en hauteur, libère de la surface pour des configurations plus modulables de type îlots, différents coins thématiques, etc.

La présence de deux tableaux est nécessaire pour dédoubler les espaces de regroupement.

Avantages

La séparation de la salle de classe en deux espaces dos-à-dos facilite la concentration des élèves des deux groupes classe qui ont le regard tourné vers leur professeur référent.



OPTION N°2 DEUX ESPACES CLASSE SÉPARÉS PAR LE MOBILIER

- Dans quel cas ?
- Co-intervention séparée
- Co-intervention souple

L'utilisation de casiers ou étagères peut faciliter la division de la salle de classe dans le sens de la longueur et ainsi créer un espace pour chacun des groupes classe dédoubleés.

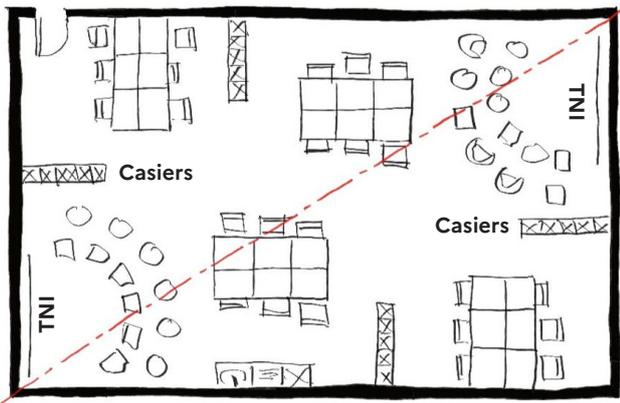
L'aménagement en détail

L'utilisation du mobilier et plus particulièrement des casiers pour couper visuellement l'espace de la salle de classe facilite son appropriation par deux groupes distincts. Une faible hauteur dudit mobilier permet de conserver l'unité de la salle de classe pour les adultes tout en le divisant pour les élèves.

La présence de deux tableaux est nécessaire pour dédoubler les espaces de regroupement.

Avantages

Le mobilier utilisé pour séparer l'espace classe est à disposition immédiate des élèves : ils l'utilisent et se l'approprient.



OPTION N°3 DEUX ESPACES CLASSE EN DIAGONALE

- Dans quel cas ?
- Co-intervention souple

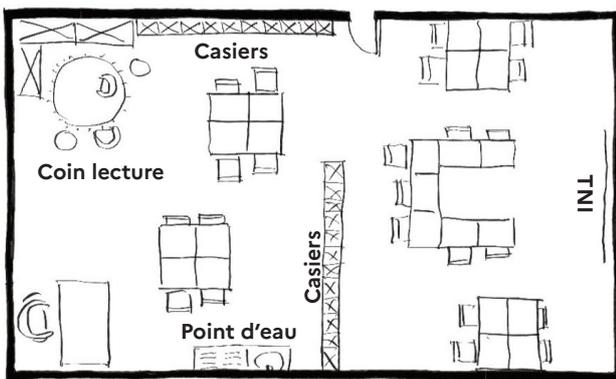
Pour une salle de classe assez généreuse en surface et une stratégie de co-intervention souple, basée sur la prise en charge croisée des deux groupes classe par les deux enseignants, une configuration en miroir autour d'une diagonale peut s'avérer pertinente.

L'aménagement en détail

En mutualisant l'espace de regroupement des deux groupes, il est possible de développer un autre espace thématique en diagonale de l'espace de regroupement (espace de créativité, coin lecture, etc.).

Avantages

Le positionnement des deux espaces de regroupement à l'opposé l'un de l'autre permet que les deux enseignants se fassent mieux entendre de leur groupe.



OPTION N°4 UN AMÉNAGEMENT MULTIPOLAIRE PARTAGÉ

- Dans quel cas ?
- Co-intervention souple

Pour une salle de classe assez généreuse en surface et une stratégie de co-intervention souple, basée sur la prise en charge simultanée des deux groupes classe par les deux enseignants, il est possible d'aménager une salle de classe flexible. Cette configuration s'appuie sur l'organisation de la salle de classe en zones thématiques.

L'aménagement en détail

L'espace de regroupement est concentré dans une portion de l'espace classe sans en constituer le centre. Il peut se trouver derrière du mobilier de séparation visuelle. Le reste de la salle de classe est investi d'îlots, de coins d'expérimentation, manipulation, jeu, jardinage, livres etc. qui se transforment en fonction des activités.

Avantages

Cette configuration tire profit de l'espace en proposant une multiplicité de postures et d'attitudes de travail. Les deux enseignants peuvent diviser le groupe en sous-groupes d'activités, en cohérence avec les besoins et les rythmes de chaque élève.

■ À PROPOS DU MOBILIER

L'aménagement de la salle de classe est choisi pour être au service des objectifs pédagogiques des enseignants, tout en respectant les besoins des élèves. Il peut être amené à varier selon les moments de la journée et au cours de l'année. Loin d'être exhaustives, les propositions d'aménagement listées ci-dessous sont complémentaires.



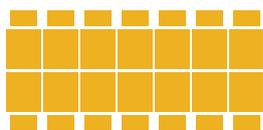
EN RANGÉES, EN « AUTOBUS »

Tous les élèves sont tournés vers le tableau et vers le professeur. Cette disposition permet de centrer l'attention des élèves sur l'enseignant et le tableau, et limite les distractions. Pour les apports théoriques, les traces écrites au tableau, pour donner une consigne, effectuer et corriger des exercices seuls ou en binôme... Disposer le bureau sur le côté plutôt que devant le tableau permet de rapprocher les élèves du tableau et de moins scinder la classe. Variante : En chevrons, en épis : les élèves se voient un peu plus, donc un peu plus d'interactions possibles entre les élèves.



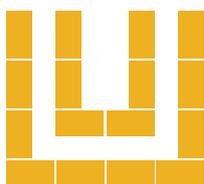
EN ÎLOTS

4 à 6 élèves sont rassemblés autour d'une même table. Le professeur se déplace d'îlot en îlot pour échanger avec les élèves. Cette disposition favorise l'entraide et met à l'aise les élèves les plus discrets, notamment pour un projet en groupe, des recherches et échanges collectifs...



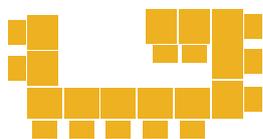
EN ÎLOT CENTRAL

Pour les temps de travail collectif, les tables sont accolées dans le sens de la longueur en deux rangées regroupées de façon à former un grand îlot. Dans cette disposition, les élèves ont des espaces de travail moins larges mais plus profonds pour étaler du matériel tout en préservant l'espace de travail de leur voisin d'en face. Cette configuration favorise le travail collaboratif et l'échange entre les élèves, y compris de niveaux scolaires différents.



EN « U », EN « DOUBLE U »

Les élèves peuvent tous se voir et s'entendre, ce qui leur permet d'échanger. Le professeur peut facilement se déplacer auprès de chaque élève, surtout dans la disposition en U simple. C'est une configuration intéressante pour les débats, échanges d'idées, travailler l'oral, présenter des exposés...



EN « C »

Pour maximiser la surface disponible et s'adapter à la dimension d'un espace plutôt large et peu profond, par exemple, les tables peuvent être regroupées pour former des îlots en C. Cette disposition est particulièrement indiquée pour les temps de regroupement.



EN POSTE ISOLÉ

Pour travailler seul ou se concentrer, il est possible de proposer aux élèves des tables positionnées le long des cloisons ce qui limite les sources de distraction.

CHOISIR UN MOBILIER ADÉQUAT

Le choix du mobilier recoupe des critères liés à la durabilité, à l'ergonomie, la modularité des aménagements et impacte également l'acoustique. Quelques pistes peuvent être évoquées :

Modularité : reconfiguration et déplacement aisés du mobilier

- Tables, casiers sur roulettes
- Matériaux légers
- Formes de mobilier combinables (tables hexagonales, en trapèze...)



Ergonomie : adaptation du mobilier à la morphologie des élèves

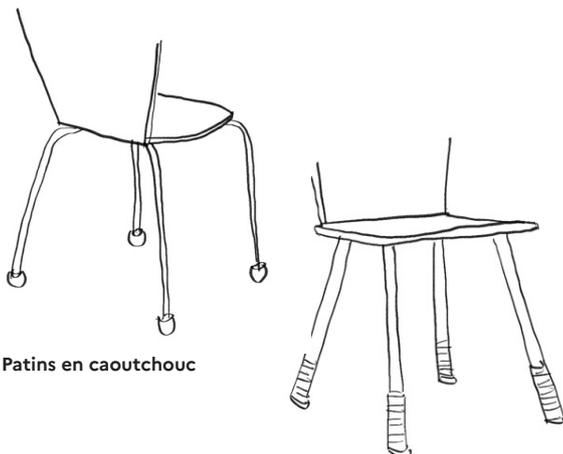
- Tables de différentes hauteurs
- Chaises de tailles différentes pour les classes "charnières" entre les phases de croissance des élèves

Tables de différentes hauteurs



Confort acoustique : isolation des bruits de chocs

- Habillage des pieds de chaise pour éviter les coups contre les tables et limiter le bruit
- Patins en caoutchouc adaptés aux pieds pour éviter les bruits lors des déplacements de mobiliers
- Chaises à roulettes

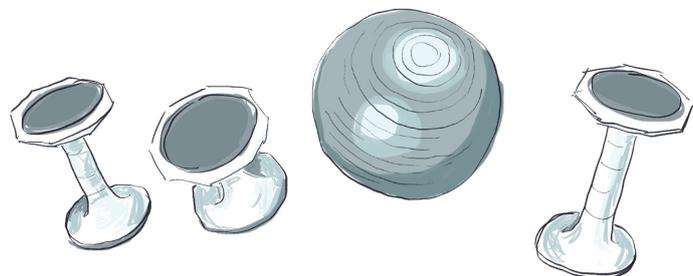


Patins en caoutchouc

Habillage des pieds de chaise

Concentration et mouvement :

- Assises dynamiques pour permettre le mouvement des élèves et favoriser leur concentration (ballon, tabouret culbuto, vélo-bureau...)



Du mobilier ... pédagogique !

Si des rangements adaptés au matériel utilisé en classe sont évidemment indispensables pour un aménagement pratique de ces espaces, il est souhaitable de réfléchir le lien bâti – aménagement – équipement – matériel dans sa globalité, comme un continuum permettant de créer les conditions d'apprentissage les plus favorables.

Les manipulations à différentes échelles permettent par exemple d'ancrer les apprentissages et de développer différents aspects complémentaires de motricité (assises cubiques représentant les faces d'un grand dé, vitrages comme tableau d'écriture...)

Cette réflexion peut être menée pour tous les apprentissages : mathématiques, écriture, lecture... et bien au-delà de la maternelle.

Optimisation de l'espace

- Choisir du mobilier facilement empilable permet de libérer de l'espace et d'en faciliter le rangement

Economie circulaire

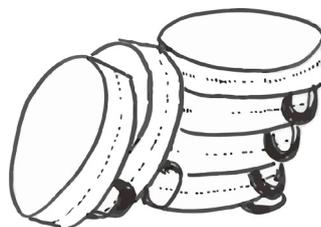
- Etudier la possibilité de recourir à du mobilier de seconde main

■ En allant plus loin

• Lorsque cela est possible et si l'école en dispose, les activités pédagogiques peuvent mobiliser les **terrasses** et **patios** contigus aux salles de classe. La classe s'ouvre alors partiellement sur l'**extérieur**.



■ Avec simplicité



Pour les temps de regroupement, la mise à disposition de **coussins faciles à empiler** allège l'aménagement de la salle de classe en termes de mobilier et fait participer les élèves à l'installation/rangement de celle-ci.

Il est utile de prévoir un **espace de repli**, dans un coin de la classe. Dans une petite cabane, une tente ou un tipi, l'élève peut retrouver son calme tout en ayant un contact visuel avec le reste du groupe classe.

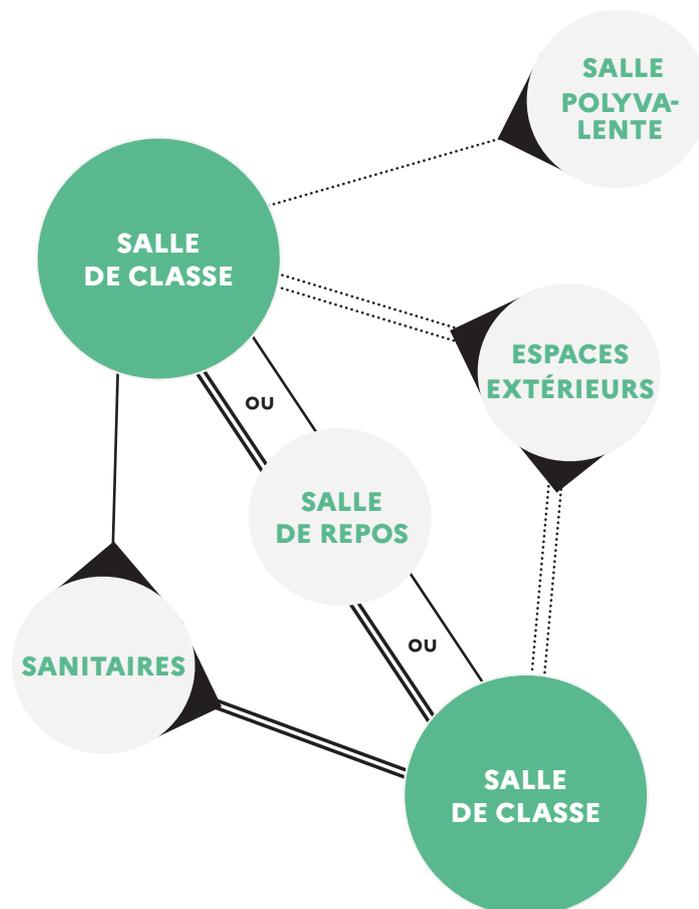
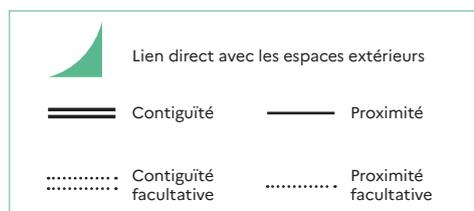


■ LOGIQUES DE PROXIMITÉ

Les **salles de classes** peuvent être à **proximité les unes des autres**. Lorsqu'elles sont contiguës, elles peuvent mutualiser certains espaces : **ateliers, rangements, voire salles de repos et patios**. Une salle de classe donnant sur un espace extérieur dispose d'un espace de pédagogie complémentaire intéressant.

Les circulations accueillent les vestiaires des élèves sans réduction de la facilité de déplacement.

Dans le cas de **classes de petite section**, une localisation au **rez-de-chaussée** du bâtiment, à proximité des sanitaires, est à privilégier.



Les sujets d'attention

LES ESPACES DE REPOS sont situés de manière à être facilement accessibles depuis les salles de classe.

2. PRINCIPES DE DIMENSIONNEMENT



60 m² à 75 m² pour salle de classe.

65 m² à 80 m² pour une classe comprenant un coin atelier.

Atelier : de l'ordre de 25 m² pour un petit groupe.



L_{max} = 10 m : afin de préserver un confort visuel, éviter les classes trop longues

HT minimale sous plafond = 2,80m : la hauteur sous plafond doit être en cohérence avec la volumétrie globale, permettant un ressenti d'ambiance confortable. Il est possible de prévoir une hauteur sous plafond variable, conférant à certaines zones un caractère plus intime et des surfaces d'affichage visibles par tous les élèves.

Les volumétries atypiques sont envisageables, elles peuvent contribuer à la caractérisation et à l'appropriation des espaces, à condition qu'elles permettent une supervision aisée.

3. PRÉCONISATIONS TECHNIQUES ET D'ÉQUIPEMENT

Pour en savoir plus, les lecteurs pourront utilement se référer aux notices techniques.

THÈME	ATTENTES ET POINTS DE VIGILANCE SPÉCIFIQUES À L'ESPACE
Lumière	Eclairage naturel impératif, si possible en latéral, sur la grande longueur. Occultation nécessaire. Protections solaires extérieures en fonction de l'orientation. Articuler éclairage direct et indirect, en tenant compte de la réflexion des parois. Zonage de l'éclairage artificiel.
Acoustique	Le traitement de la réverbération est important notamment en cas de grande hauteur sous plafond.
Thermique / ventilation	L'aération ou la ventilation doivent permettre un renouvellement d'air suffisant. Une attention est à porter au confort thermique, notamment en mi-saison et pendant les vagues de chaleur, avec protection extérieure des surfaces vitrées.
Numérique	Réseau filaire et sans fil activables. Prévoir un support pour un ordinateur à côté du tableau numérique ou du vidéoprojecteur avec deux prises de courant + une connexion filaire.
Réseaux (hors numérique)	Alimentation en eau pour des bacs et éviers à hauteur d'enfants et adultes. Deux prises de courant pour le ménage.
Matériaux / couleurs / signalétique	Les revêtements sont à choisir au regard d'un travail global sur l'ambiance. Le revêtement de sol est lessivable.

AVANT DE SE LANCER

- Le projet d'aménagement a-t-il été réfléchi en amont selon les choix pédagogiques des enseignants, en concertation avec les collectivités, les usagers... ?
- Les couleurs, sols et mobiliers favorisent-ils la concentration et le bien-être ?
- Le mobilier permet-il de s'adapter aux activités, morphologies et âges des élèves ?
- Les choix d'aménagement et de mobilier facilitent-ils l'entretien et le nettoyage ?
- Un espace a-t-il été pensé pour le repos, le retour au calme des élèves ?

D'autres informations disponibles sur le site <https://batiscolaire.education.gouv.fr/>